

N°720

25 Mars 2015
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

Basta ! Dire NON le 9 avril !

L'objectif de baisse du « coût » du travail poursuivi par le patronat et le gouvernement nous enferme dans la crise. L'horizon est-il de devenir un pays low cost et de courir après les pays dans lesquels les salaires et la protection sociale sont les plus bas ? Pour renouer avec le progrès et la croissance, il faut changer de cap et rompre avec la financiarisation, l'austérité et les logiques de court terme.

Il est nécessaire d'adopter un plan de relance à l'échelle nationale et européenne.

Nos entreprises sont mises en danger par la finance et les actionnaires qui exigent une rentabilité toujours plus importante au détriment de l'emploi.

La CGT propose d'adopter un plan de relance au service des investissements d'avenir, des services publics et des infrastructures. Les 200 Mds d'€ d'aides publiques accordées chaque année en France aux entreprises doivent être conditionnées à des objectifs d'emploi, de salaires et d'investissements.

Il est nécessaire de reconnaître nos qualifications, augmenter nos salaires et nos retraites, mettre fin aux inégalités femmes/hommes.

Concernant les retraites complémentaires AGIRC/ARRCO, la CGT propose 3 mesures concrètes pour assurer immédiatement le niveau des pensions : l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, l'alignement des taux de cotisation retraite, l'instauration d'une cotisation patronale sur les éléments de rémunération non soumis à cotisation.

Nous avons au moins trois bonnes raisons de nous mobiliser le 9 avril :

- Défendre nos retraites complémentaires et peser sur la négociation AGIRC-ARRCO.
- Faire reculer le gouvernement sur la loi Macron.
- Exiger une rupture avec les politiques d'austérité qui nous mènent dans le mur.

Branche Poste

Branche Télécoms

Des préavis partout

Fatigués par des réformes et des projets à répétition, confrontés à une charge de travail exponentielle et à l'extension de leurs missions, minés par un manque de reconnaissance, les cadres de La Poste voient leurs conditions de travail se dégrader.

Pour redonner du sens à leur travail, il faut rompre la spirale de la rentabilité qui détruit de la valeur et favorise la démobilisation. Cadres de La Poste, n'attendons plus, réagissons ! Mobilisons nous le 9 avril pour exiger des accords qui garantissent nos progressions de carrières, des emplois pérennes, des garanties pour la retraite, des salaires reconnaissant les qualifications, l'égalité F/H de rémunération, de parcours professionnel et un meilleur équilibre vie privée/vie professionnelle.

La CGT lance un préavis de grève jeudi 9 avril pour tous les personnels du Groupe Orange quels que soient leurs statuts, et une grande manifestation interprofessionnelle à Paris.

Un changement de cap est nécessaire pour la croissance, des emplois durables et pour la justice économique, fiscale et sociale. La direction du Groupe Orange poursuit ses choix orientés vers le capital et la finance. Pour la CGT, il faut une autre redistribution des richesses en faveur du travail, notamment pour augmenter l'emploi et les salaires, développer l'investissement et la recherche.

En refusant de répondre aux revendications du personnel, notamment dans le cadre des NAO, la direction contribue à alimenter la crise économique comme la crise sociale interne au Groupe.

Une CGT Utile, Offensive et Rassembleuse

Si 2015 est l'année des 120 ans de la CGT et des 40 ans de la création de l'Union Fédérale des Cadres de la CGT-FAPT, 2015 est aussi l'année du 35^{ème} congrès fédéral qui affiche ses ambitions pour aujourd'hui et demain : utile, offensive et rassembleuse, toujours jeune des espoirs d'émancipation qui l'ont fait naître et grandir.

Face à la pensée unique véhiculée par les médias et la communication interne des directions d'entreprises, le rôle de la CGT, dans cette bataille idéologique, s'affirme au travers de ses valeurs et de ses repères revendicatifs. Emploi, salaires, organisation et conditions de travail font l'objet de nombreuses mobilisations dans notre secteur d'activité.

La CGT-FAPT porte la nécessité d'un service public de la communication basé sur la réponse aux besoins de la population, notamment en matière de présence territoriale de proximité et de maîtrise du temps de travail. L'évolution numérique entraîne une organisation du travail différente, cela nécessite d'offrir des lieux d'expression pour chaque cadre afin de reconstruire des liens de solidarité et de débattre des enjeux d'avenir !



FLASH CADRES

FLASH CADRES



Échos

Le racket continue

Le rapport remis par le groupe de travail parlementaire sur l'avenir des concessions autoroutières repose sur trois points : endiguer la situation de rente pour les actionnaires, l'injection des profits dans le domaine public pour financer les réseaux et les infrastructures et mettre fin aux hausses injustifiées.

Ce groupe de travail a été court-circuité et instrumentalisé par le gouvernement, annonçant que toute renégociation des contrats était impossible.

La route est un bien public. La seule solution passe par la résiliation possible des concessions et la reprise en main directe de la gestion des autoroutes par l'Etat.

Social

On attend une catastrophe !

Plusieurs Caisses régionales de retraite de la Sécurité Sociale sont en grande difficulté pour liquider les pensions. Depuis 2013, des retards se sont accumulés, au point que de nouveaux retraités attendent leur première pension depuis des mois. C'est insupportable !

Toutes les conventions d'objectifs et de gestion ont supprimé des emplois indispensables à des liquidations rendues complexes par les réformes successives. Qu'attend le gouvernement pour prendre en compte une situation risquant de se généraliser si les moyens nécessaires ne sont pas donnés à la CNAV, comme ne cessent de le demander les administrateurs CGT ?

La CGT exige une Sécu de haut niveau

Dans le plan d'économie du Pacte de responsabilité et de solidarité sont ciblés 10 Mds d'€ économisés sur l'Assurance maladie et 1,2 Md sur les frais de gestion de la Sécurité Sociale. Ces mesures portent sur le gel ou la remise en cause de prestations sociales et de protection sociale telles que la politique familiale, l'assurance chômage, la retraite.

La CGT agira pour reconquérir une Sécurité sociale de haut niveau et porte l'exigence d'un véritable débat national destiné à transformer, par une loi, l'offre de soins, de prévention, d'éducation, de promotion de la santé et du travail pour en faire un système de santé en phase avec les besoins d'aujourd'hui et de demain.

International

Changer !

Il faut « *mettre en œuvre un plan européen d'investissement à grande échelle pour une croissance durable et des emplois de qualité* » déclare la Confédération européenne des syndicats (CES).

Elle rappelle que les sommes versées hier à la Grèce ont profité au seul secteur financier.

Elles n'ont réglé aucun problème structurel et la réduction des dépenses a poussé le pays vers une situation de « *crise sociale et humanitaire sans précédent en Europe* ».

La CES regrette donc que les expressions récentes de la Commission européenne, de la BCE et de l'Eurogroupe ne laissent en rien entrevoir le changement de politique dont l'Europe a besoin.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Les pleutres du FN !

Le FN n'a pas eu le courage d'aller au bout du procès qu'il avait intenté contre la CGT au sujet de la désaffiliation du syndicat CGT de Nilvange dirigé par M. Engelmann.

Les valeurs portées par l'extrême droite sont dangereuses pour les salariés et sont une véritable imposture sociale. Le Front National ne s'attaque jamais aux intérêts des détracteurs du Capital.

Fort de son soi-disant bon droit à rester syndiqué, le maire d'Hayange est trop occupé à mettre la pression sur les équipes syndicales dans sa collectivité qui ont répondu début décembre en donnant la majorité à la CGT.

Militer à l'extrême droite, au Front National est incompatible avec l'action au quotidien de la CGT pour l'intérêt individuel et collectif des salariés.

Retraite

Stages en entreprise

Les stages en entreprise de plus de deux mois pourront désormais être validés à hauteur de deux trimestres maximum, dans la durée de cotisation pour les retraites. Est donc ouverte à la validation d'un trimestre d'assurance " *toute période de stage dont la durée au sein d'une même entreprise, ..., est égale à deux mois consécutifs ou, au cours d'une même année scolaire, à 2 mois consécutifs ou non* ".

Les étudiants peuvent demander, sous réserve du versement de cotisations (380 € par trimestre pendant 2 ans), la prise en compte des périodes de stage, dans les deux années après la fin du stage.

S'il s'agit d'avancées réelles, on est loin de la validation des années d'études portée par la CGT.

Agirc Arrco toujours moins

Le patronat a fait connaître officiellement ses « propositions » de financement pour l'ARRCO et l'AGIRC : amputer les pensions de sa partie complémentaire cinq ans après l'âge légal et diminuer les pensions de réversion. C'est une logique du dogme patronal : pas un sou de plus pour les retraites.

Les propositions de l'UGIC-CGT suffiraient pour équilibrer les régimes : égalité femmes/hommes, alignement des taux, contribution sociale de 10% sur les rémunérations exemptées de cotisation et augmenter la garantie minimale de points.

La réussite de la mobilisation du 9 avril contribuera à renforcer le rapport de force en faveur des propositions de la CGT, seules susceptibles de garantir la pérennité des pensions.

Égalité

Les médias ont-ils un sexe ?

La loi d'août 2014 instaure « l'égalité hommes femmes » mais le regard sur les femmes est encore loin d'être satisfaisant !

Pour une juste représentation des femmes dans les médias, le CSA s'est engagé à publier dès janvier 2016 un rapport sur la place des femmes à l'antenne et dans les programmes.

Stéréotypes, associations sexistes, force est de constater que les femmes du 21^{ème} siècle doivent encore lutter contre préjugés et violences !

Plus diplômées que les hommes mais payées 27% de moins, elles sont toujours victimes de discriminations économiques, sociales et familiales.

Sanctionner les entreprises qui discriminent est devenu une obligation.